



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/587/Corr.1  
26 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA FORCE DES NATIONS UNIES  
CHARGÉE D'OBSERVER LE DÉGAGEMENT

Pour la période allant du 23 novembre 1993 au 22 mai 1994

Rectificatif

Lire comme suit les deux dernières phrases du paragraphe 6 :

La section polonaise de déminage a cessé d'opérer au  
28 février 1994. Depuis cette date, le déminage est assuré par les  
bataillons autrichien et polonais sous le contrôle opérationnel de  
l'état-major de la Force.

-----